Après avoir recherché quelles sont les autres causes des maux constatés, M. Tarde se pose cette question : « Doit-on ajouter que c'est à l'école ? » Que répond-il tout d'abord ? « J'irai bien plus loin que M. Fouillée, dit-il ; à mon avis, il n'est pas possible que la vie scolaire, après comme avant les réformes scolaires, ait joué le rôle neutre ou simplement négatif qu'il lui prête ; elle est toujours et nécessairement active dans un sens bon ou mauvais ; si elle a contribué pour sa petite, très petite part, à la propagation de la criminalité et de l'immoralité des mineurs, ce n'a pu être que par une action positive et directe ; mais il ne s'en suit nullement que, directement et indirectement, les maîtres soient à blâmer. »

Mais, certes non, ces pauvres gens ne sont point à blâmer ; les seules coupables sont ceux qui donnent une direction antireligieuse aux maîtres de l'enfance.

Enrégistrons encore ces autres paroles du même M. Tarde.

« Il est donc surabondamment prouvé que, en ce qui a trait au monde des petits malfaiteurs en herbe, l'*école n'a été ni un frein moral,* puisqu'elle n'empêche pas le progrès de leurs récidives, *ni un ressort moral,* puisqu'on s'accorde à reconnaître leur lâcheté, leur faiblesse de caractère. Mais élevons-nous au-dessus de ce triste groupe : dans l'ensemble de la population enfantine, y a-t-il lieu de penser que l'école est un frein et un ressort moral d'une certaine force ? Hélas ! non. *Elle n'est guère qu'un stimulant intellectuel, un apéritif mental, et ce n'est pas assez.* »

Non ce n'est pas assez ; il faut Dieu, il faut la religion. — Quelques jours avant sa mort, Jules Simon écrivait au rapporteur :

« On nous dit de tous côtés : « Nous n'attaquons pas Dieu ! » Vous l'omettez. Cette omission entraîne tout avec elle, dans l'ordre de la réalité et dans l'ordre de la science. Elle déshonore le maître, elle annule l'enseignement, elle abaisse